



VIDE-GRENIER

Fiche d'inscription exposant

Date de la manifestation:

Renseignements de l'exposant

Nom:

Prénom:

Date de naissance:/...../.....

Lieu de naissance:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone:

E-mail:

Pièce d'identité

☐ Carte nationale d'identité

☐ Passeport

☐ Permis de conduire

N°:

Délivré le:/...../.....

Par:

Véhicule

Immatriculation:

☐ Le véhicule restera sur l'emplacement.

Réservation

Nombre de mètres souhaités: ☐ 2 m ☐ 4 m ☐ 6 m ☐ Autre: m

Besoins particuliers:

Païement

Montant: €

Mode : ☐ Carte bancaire ☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Virement

Date :/...../.....

Réservé à l'organisation

N° d'emplacement:

Longueur attribuée:

Montant encaissé:

N° de reçu:

Observations:

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

(Pour les particuliers uniquement)

Je soussigné(e):

☐ que les renseignements indiqués sur cette fiche sont exacts ;

☐ ne vendre que des objets personnels et usagés ;

☐ ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage au cours de l'année civile ;

☐ avoir pris connaissance du règlement du vide-grenier et en accepter l'intégralité.

Fait à : Le :/...../.....

Mention manuscrite: "Lu et approuvé"

Signature:

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. L'inscription est validée uniquement après réception du règlement.
2. Les emplacements sont attribués exclusivement par l'organisateur.
3. L'accueil des exposants s'effectue à partir de 5 h 30.
4. Les véhicules devront être installés avant l'ouverture au public et ne pourront plus circuler pendant la manifestation, sauf autorisation.
5. Les exposants s'engagent à respecter les consignes des organisateurs.
6. Les objets neufs, contrefaits, dangereux ou interdits ne peuvent être proposés à la vente.
7. Chaque exposant est responsable de son emplacement et le laisse propre.
8. Aucun remboursement ne sera effectué sauf annulation de la manifestation par l'organisateur.
9. La commune peut annuler la manifestation en cas d'intempéries, d'arrêté préfectoral ou pour des raisons de sécurité.
10. La municipalité se réserve le droit de refuser des exposants.
11. L'inscription vaut acceptation du présent règlement.

Mention RGPD:

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Barberey-Saint-Sulpice pour l'organisation du vide grenier. La base légale du traitement est 1 mois après la date du vide grenier.